

LOGEMENT

L'action collective, 70 ans de pratique à la CSF !



Actuellement, les démarches collectives, la promotion de la citoyenneté, la participation des habitants sont des initiatives « à la mode ».

Collectivités, nouvelles associations, collectifs divers : de nombreux acteurs se tournent vers cette forme d'intervention, remettant parfois en cause l'action développée de longue date par une fédération comme la nôtre.

Depuis 70 ans, la pratique de la CSF, ancrée dans l'éducation populaire et le « faire avec » les familles, est résolument tournée vers la médiation. Les habitants qui nous sollicitent sont souvent en colère

contre une institution, un bailleur : notre rôle est alors de permettre de rétablir un dialogue constructif afin de trouver ensemble des solutions.

Former les habitants, leur expliquer le cadre du droit et de la réglementation, le circuit de la décision... c'est permettre aux habitants d'être des interlocuteurs légitimes car outillés pour comprendre les enjeux et prendre part au débat. Et c'est bien là qu'est la force de l'action de la CSF : rendre les habitants acteurs de leur cadre de vie et les accompagner pour obtenir des améliorations au sein de leur quartier, de leur immeuble, de leur logement et les accompagner dans la durée.

Julie Slama

Régularisation des charges

Nous arrivons dans la période de régularisation des charges 2016. Déjà quelques interrogations parviennent à la CSF ...

Par exemple :

- Pourquoi le prix du m³ d'eau froide a-t-il presque doublé en 2015 dans un groupe d'un bailleur ?

N'hésitez pas à rencontrer les permanents consommation ou logement de la CSF pour comprendre vos régularisations et pour alimenter les interventions que nous pourrions faire auprès des bailleurs.

Important :

Venez les rencontrer avec vos notifications 2015 mais aussi les précédentes (2014, 2013) et vos derniers avis d'échéance. Tél. 04 76 44 57 71 (sauf du 1er au 15 août)

Attention : les permanences CSF des quartiers prennent leurs vacances d'été :

pas de permanences en juillet et août : reprise le mardi 6 septembre 2016

Annie Giroud

LA VIE DE LA C.S.F.

AU REVOIR ~ ~ ~ BONJOUR

- ♦ Sophie GASCHET, Animatrice de Développement Social sur Grenoble et l'agglomération
- ♦ Julie SLAMA, Directrice de la CSF



La C.S.F. sera en vacances ...

Du 1er août au 15 août 2016.
Reprise des permanences sur RV le 16 août.



Recherche de bénévoles ...

Vous avez un petit moment à nous accorder ... pour aider à la distribution de tracts dans votre immeuble, quartier ou secteur ...

Contactez nous et grand merci d'avance ...

INFORM'ACTION

Confédération Syndicale des Familles de l'Isère
Journal bimestriel des adhérents de la CSF



Édito

La CSF a fêté ses 70 ans au congrès de Lorient

- 70 ans d'actions avec les familles
- 70 ans de combats au quotidien
- 70 ans de confiance dans les possibilités de chacun
- 70 ans de défense des droits aux côtés des familles populaires
- 70 ans d'expérimentations

Mais nous devons continuer à écouter, informer, mobiliser, être force de propositions, encourager l'approche collective en se regroupant pour être plus fort, savoir anticiper l'avenir, renouveler l'engagement et l'inscrire dans la durée, se souvenir d'hier pour construire demain.

Adhérer à la CSF, c'est s'engager pour faire bouger les choses, améliorer sa vie quotidienne et celle des autres. Sachons être les acteurs responsables de notre avenir.

Pour continuer à être force de propositions la CSF a besoin de vous, ensemble nous sommes plus forts.

Pour cela je vous souhaite à tous des vacances pleines de beaux moments forts de convivialité, de découvertes et de repos afin de nous revenir dès septembre en pleine forme.

Bel été à tous !

La Présidente
Dominique VIEU-BOËGLIN

Numéro 166

Mai/Juin 2016

« Dans ce numéro » :

- Page 1 : Édito ~ Adhérer ...
- Page 2 : Congrès national CSF à Lorient ~ Assemblée Générale de l'UD-CSF Isère ~ Fête des A.E.S.
- Page 3 : Halte aux démarchages téléphoniques ! ~ Attention aux produits chers et toxiques
- Page 4 : L'action collective, 70 ans de pratique à la CSF ! ~ Régularisation des charges ~ Au revoir ... Bonjour ~ La CSF sera en vacances ... ~ Recherche de bénévoles

Union Départementale de la Confédération Syndicale des Familles de l'Isère (CSF)

8 bis, rue Hector Berlioz
38000 Grenoble

Dépôt légal : 1er trimestre 2008
Commission paritaire
0408G83161 ISSN : 0245 3363
Directrice de la publication
Dominique Vieu-Boëglin
Gratuit
Imprimerie : Europrim

udcsf38@la-csf.org
☎ : 04 76 44 57 71
Site Internet : lacs38.org

Adhérer => C'est bénéficier d'informations et d'un accompagnement dans vos litiges logement, consommation ... de formations intéressantes ...

Adhérer => C'est participer à la vie associative, c'est soutenir l'association et les bénévoles de la CSF.

Adhérer => C'est s'engager pour faire bouger les choses, améliorer sa vie quotidienne et celle des autres !

Montant de l'adhésion :

- Cotisation de base : 30 €
- Cotisation avec "NOUS"* : 35 €
- Cotisation militante : 50 € ou plus ...
- Cotisation petit revenu : 20 €

Chaque adhérent reçoit Inform'action, À partir de 35 € de cotisation

* "NOUS" Journal national de la CSF

LA VIE DE LA C.S.F.

Congrès national CSF à Lorient



Petite pluie fine au départ de Grenoble pour nous mettre dans l'ambiance bretonne. L'Isère était fort bien représentée avec 8 militantes et 3 salariées pour les 70 ans de la CSF.

Accueil au son des binious puis plongeon immédiat dans le « bain » syndical (à défaut de l'océan !). L'occasion appréciable durant 2 jours et demi de partage, d'échanges, de discussions et réflexions autour de préoccupations communes à un grand nombre d'UD (Union départementale) présentes.

En effet, 70 ans d'existence permettent à la CSF un recul important et un regard résolument optimiste sur l'avenir. Les sujets ne manquaient pas :

- Élargissement du vivier des militants
- Coopération militants-salariés
- Combats à mener sur le terrain

- Questionnements sur la communication, l'usage du Web et des outils numériques
- Échanges de pratiques et savoir-être, savoir-faire entre les congressistes
- Réflexions sur l'avenir de la CSF
- Place de l'éducation et des différentes actions mises en œuvre ici et là (AES, espaces-parents, sorties familles, formation parents d'élèves, ...)

D'ailleurs nous avons improvisé une table ronde éducation lors de laquelle nous avons pu rencontrer nos collègues d'autres régions, partager nos actions, échanger sur nos démarches et éventuellement construire une future collaboration.

Nous sommes reparties la tête pleine de beaux projets ... et paysages, motivées pour poursuivre notre engagement au quotidien

Selene, Julie, Geneviève
Salariées CSF

Assemblée Générale de l'UD-CSF Isère

Suite à l'Assemblée Générale de l'Union Départementale de la CSF qui s'est déroulée le 26 avril 2016 où beaucoup d'entres vous sont venus témoigner de leur attachement à notre association et qui a vu l'élection du nouveau Conseil Syndical, ce dernier a élu le 2 juin 2016 son Bureau :



Présidente : Dominique VIEU-BOËGLIN
Vice-présidente : Annie GIROUD
Trésorière : Nicole LE BRUN
Secrétaire : Jean-Claude VIRONE
Membre : Marie-France GORIUS

ÉDUCATION

Fête des A.E.S.

Le 1^{er} juin, salariés, animateurs et bénévoles de la CSF se sont réunis à 13h à l'école du Verderet pour préparer la fête de fin d'année des Actions Éducatives et Scolaires. Les familles sont arrivées à partir de 14h avec leurs enfants.

Au programme : des stands pour tous les goûts, jeu de loto avec image-mot, lecture d'albums, création de cartes, un stand d'échange sur des sujets de parentalité, un stand pour présenter la CSF et bien sûr du maquillage pour les petits !

Après le petit tour d'activités, les familles sont venues s'asseoir autour de la « scène » pour regarder le spectacle des enfants.

Tout d'abord, quelques jeunes des Espaces Jeunes (Teisseire et Baladins) nous ont régales avec leurs témoignages spontanés et authentiques et même avec une version revisitée du «Petit Chaperon Rouge». Puis, les enfants des différents Clubs Lecture sont montés à tour de rôle pour nous raconter une histoire imaginée, créée et écrite par toute l'équipe d'animateurs/accompagnateurs Clubs Lecture.

A la fin de cette histoire, les enfants ont dit les for-

mules magiques suivantes :

« Cric Crac ! Je vais vous raconter une histoire : dans le coffre magique CSF, tu trouveras un trésor »

Le coffre magique CSF a été ouvert et les enfants ont pu recevoir leurs diplômes de participation aux Club Lecture et en cadeau deux livres de la maison d'édition « Lire c'est partir ». C'est ainsi que s'achève une année de plus auprès d'enfants et de jeunes.

Nous remercions chaque animateur pour son investissement, sa joie, sa créativité et son engagement auprès des enfants. Merci également pour le beau travail de collaboration à toute l'équipe de la CSF.

Nous souhaitons à chaque enfant un bel avenir, en espérant que la graine de la lecture semée par les animateurs pousse et fleurisse tout au long de sa vie.

Selene Espinosa

CONSOMMATION

Halte aux démarchages téléphoniques !



Quel rêve !

Une liste d'opposition gratuite aux démarchages téléphoniques a été mise en place par le gouvernement depuis le 1er juin 2016. S'inscrire gratuitement pour ne plus être démarchés et dérangés à l'heure des repas ...

Vous pouvez vous inscrire sur : www.bloctel.gouv.fr en donnant vos numéro de téléphone fixe ou/et portable, vous recevrez un mail de confirmation d'inscription sous 48 heures. L'inscription ne sera prise en compte que lorsque le consommateur aura cliqué sur le lien hypertexte dans ce courriel pour finaliser son inscription. **ATTENTION**, si vous ne recevez pas ce courriel, pensez à surveiller vos courriels indésirables (spams).

La protection sera effective dans un délai de 30 jours après confirmation pour une durée de 3 ans ... A vous de vous réinscrire 3 mois avant l'échéance de ces 3 ans.

Le consommateur peut aussi s'inscrire par courrier en adressant ses nom, prénom, adresse, numéros à inscrire sur Bloctel à l'adresse suivante : "**Société Opposetel, Service Bloctel, 6 rue Nicolas Siret 10000 Troyes**". Il devra prendre soin de préciser un numéro auquel on pourra le joindre pour la confirmation.

Si un consommateur continue à être démarché par un professionnel, alors même qu'il a inscrit son numéro de téléphone sur la liste Bloctel, il pourra faire une réclamation sur le site Internet grâce à un outil simple permettant une transmission automatique aux services de contrôle de la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (DGCCRF). La DGCCRF diligentera alors des enquêtes et pourra sanctionner les professionnels contrevenants d'une amende administrative de 15 000 € maximum pour une personne physique et 75 000 € maximum pour une personne morale.

Tous les appels de prospection téléphonique vers les consommateurs sont concernés, **SAUF** ceux émanant de professionnels :

- avec lesquels vous avez un contrat en cours,
- auxquels vous avez communiqué de manière non équivoque votre numéro afin d'être rappelés,
- en vue de la fourniture de journaux, de périodiques ou de magazines,
- instituts de sondage ou associations à but non lucratif dès lors que l'appel n'a pas une finalité de prospection commerciale.

Alors, essayez un petit clic et le démarchage devrait cesser ...

Odette Pommier

Attention aux produits d'entretien chers et toxiques

La publicité vous les fait croire indispensables : antibactériens et désinfectants, mais ils sont aussi inutiles et parfois dangereux. Pourquoi éliminer les bactéries avec un spray alors que la plupart des maladies se transmettent par les mains. Donc se laver soigneusement les mains avec un savon ordinaire suffit à éliminer les bactéries.

Si des personnes à risque vivent avec vous, une désinfection pour la cuisine et les toilettes avec de l'eau de javel peut être nécessaire. C'est à l'heure actuelle le meilleur désinfectant mais il ne nettoie pas. Ne pas l'utiliser avec d'autres produits car un dégagement gazeux nocif peut se produire.

Pourquoi aussi vouloir parfumer votre maison ? Les parfums contenus dans tous les produits ménagers sont allergisants.

Éliminez aussi les lingettes. C'est un fléau pour l'assainissement collectif. Même les biodégradables. Il ne faut pas les jeter dans les toilettes mais dans la poubelle

grise où elles finissent dans l'incinérateur en éjectant leurs substances indésirables dont elles sont imbibées. Évitez aussi tous les aérosols et bombes domestiques surtout ceux qui prétendent assainir l'atmosphère.



Par contre vous pouvez utiliser du bicarbonate de soude alimentaire ou technique pour désodoriser la poubelle, déboucher les canalisations, enlever les moisissures ou détartre. En éliminant tous les produits gadgets, vous ferez des économies et vous vivrez dans une atmosphère plus saine.

Vous pouvez retrouver tous ces conseils dans le numéro spécial de 60 millions de consommateurs de mai-juin : « Entretien sa maison au naturel et à moindre prix »

Nicole Le Brun